



UrdG

SNCF
DIRECTION IMMOBILIERE TERRITORIALE NORD
Pôle Synthèse Innovation Urbanisme
Immeuble Perspective – 7ème étage
449, Avenue Willy Brandt – 59777 EURALILLE
TEL : +33 (0)3 62 13 57 28 - FAX : +33 (0)3 62 13 54 76

Mairie de Rémy
Hôtel de ville
126 Rue de l'Église
60190 Remy

Nos réf : LL/DIT/0632/ST
Affaire suivie par : Sylvie TREVAUX
Tél. : 03.62.13.57.06
Objet : Avis PLU de la commune de Rémy

Lille, le 26 juillet 2018

Monsieur,

Après examen du projet de Plan Local d'Urbanisme qui a été adressé à la SNCF par courrier daté du 28 Juin 2018, je souhaite formuler les observations suivantes pour le nom et le compte du groupe public ferroviaire SNCF.

La commune de Rémy est traversée par les lignes n°226 000 de Gonesse à Lille et N° 317 000 de Rochy Condé à Soissons qui appartiennent toujours au domaine public ferroviaire.

Je vous remercie d'ores et déjà de prendre en compte les remarques que vous trouverez ci-après :

La fiche de la servitude T1; ainsi que sa notice explicative sont annexées au PLU dans la liste "servitudes d'utilité publique" conformément à l'article R126-1 du code de l'urbanisme, et je vous en remercie.

• Règlement

Les emprises ferroviaires des lignes n°226 000 et n°317 000 sont situées dans les zones A, UZ et UI.

• Espaces boisés classés

Nous avons constaté la présence d' « espaces boisés classés à conserver » à proximité de zones assujetties aux servitudes ferroviaires. Nous souhaitons nous assurer que le périmètre de zonage « espaces boisés classés à conserver » soit compatible avec le périmètre de la ST1. En effet, la ST1 impose notamment des distances à respecter en matière de plantation, et donne la possibilité pour la SNCF d'exécuter à l'intérieur d'une bande de 20 mètres de largeur, calculée du bord extérieur de la voie, des travaux de débroussaillage des morts-bois.

En conclusion, si nous ne sommes pas opposés à ce projet d'élaboration du PLU de Rémy, il doit s'entendre sans impact sur l'activité ferroviaire, ni sur son entretien courant et sa maintenance, ni sur son possible développement dans le cadre de l'évolution du service public de transport.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Mme Aurélie SCULFORT, Responsable du Pôle
Synthèse Innovation et Urbanisme

SNCF
Direction Immobilière Territoriale Nord
Immeuble Perspective - 7^{ème} étage
449 avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE